



DIRECTION DE LA RÉDACTION

Paris, le 5 mars 2014

Chère Madame, cher Monsieur,

Comme vous le savez, votre établissement a été sélectionné par les journalistes de notre rédaction pour figurer dans le palmarès annuel des « 200 meilleures chambres d'hôtes » du Figaro Magazine, à paraître le 11 avril prochain.

Nous vous ferons parvenir dans un prochain courrier un sticker que vous pourrez apposer à l'entrée de votre établissement. Il garantit le confort et la qualité de votre maison.

Fort du succès de ce palmarès annuel, qui est devenu en six ans une référence reconnue dans le secteur du Tourisme et de l'Art de vivre, le Figaro Magazine poursuit son développement dans le domaine des chambres d'hôtes.

Après avoir lancé en octobre 2013 le premier *Guide des Chambres d'hôtes*, j'ai le plaisir de vous annoncer la création du *Prix des Chambres d'Hôtes Figaro Magazine*.

Les journalistes du service Tourisme, qui ont sillonné la France pour découvrir ou visiter chambres et maisons d'hôtes, formeront dans les prochains jours, à mes côtés, un jury afin d'élire la meilleure d'entre elles.

Le lauréat sera attendu à Paris pour recevoir son trophée lors d'une cérémonie qui se déroulera le vendredi 21 mars au Salon Mondial du Tourisme. Il bénéficiera d'une exposition rédactionnelle dans le Figaro Magazine spécial Chambres d'hôtes du 11 avril, d'une demi-page dans l'édition 2014-2015 du Guide des Chambres d'hôtes à paraître le 7 mai prochain, ainsi que d'un sticker spécialement conçu pour mettre en avant le succès de votre établissement.

Je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de toute ma considération.

Jean-René Van der PLAETSEN

Directeur délégué de la Rédaction du Figaro Magazine et Président du jury

**LE FIGARO
MAGAZINE**

14 boulevard Haussmann
75438 Paris cedex 09

Société du Figaro - S.A. au capital de 12.000.000 € - 542 077 755 R.C.S. Paris
Siège social : 14 boulevard Haussmann - 75009 Paris - N° TVA : FR 50 542 077 755

Tél. : 01 57 08 56 94
www.lefigaro.fr